

# *le* BULLETIN

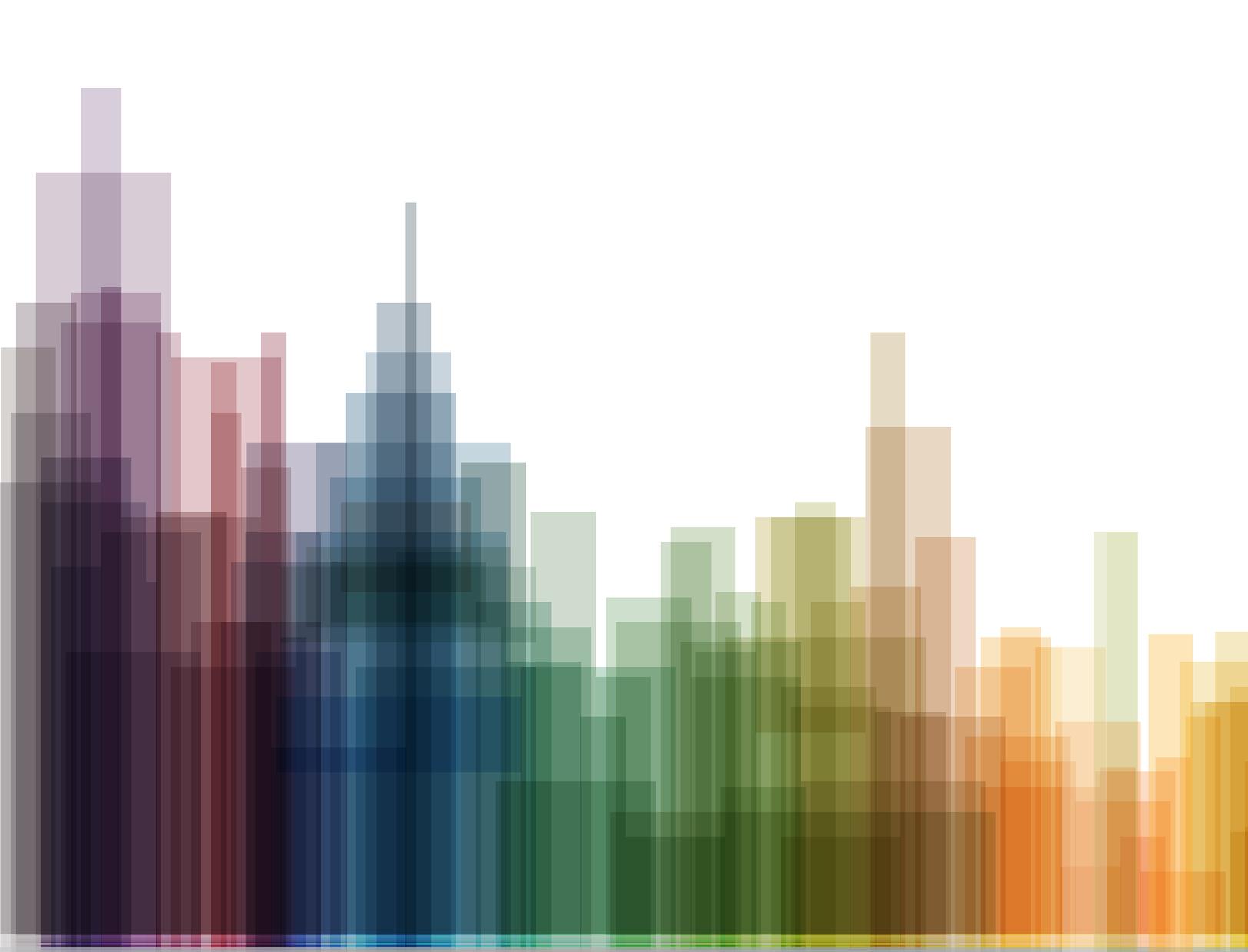
DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

Numéro mensuel 3 | Février 2019



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

GRUPE AFRIQUE II



## SOMMAIRE

Avant-propos .....	1
Mobilisation de ressources pour le secteur agricole .....	2
Le GAFSP 10 ans après, quels enseignements ? par Djime ADOUM .....	3
Faire le développement différemment .....	5
Plaidoyer pour plus de présence du secteur privé allemand en Afrique .....	6
Processus de désignation du nouveau président de la Banque mondiale (suite).....	7
Financement du développement .....	9
Efficacité du développement : gros plan sur le Groupe indépendant d'Évaluation (IEG) .....	10
Laboratoire de technologie de la Banque mondiale .....	12
Correspondance bancaire.....	13
Programme de renforcement des capacités dans le cadre du renforcement de la voix et de la représentation des pays en développement et en transition .....	14
Projets approuvés par le Conseil .....	14

## AVANT-PROPOS

Les activités menées par le Bureau au cours de ce mois ont été dominées par les actions en faveur de l'agriculture et de la mobilisation des ressources. Il s'agit de deux des douze objectifs de la stratégie que je compte mettre en œuvre au cours de mon mandat. Il n'est point besoin de rappeler l'importance de l'agriculture dans nos économies et partant la nécessité de trouver des financements conséquents, pour qu'elle puisse jouer son rôle de moteur de la croissance et de réduction de la pauvreté.

La 14<sup>ème</sup> conférence conjointe des partenaires et des pays récipiendaires du programme sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) qui s'est tenue à Berlin, en Allemagne les 15 et 16 janvier 2019 répondait à ce double objectif.

J'ai donc tenu à y prendre part, à participer activement aux discussions et négociations, et à faire un plaidoyer pour une mobilisation forte des ressources du GAFSP, qui représente à ce jour l'instrument de financement de l'agriculture le plus important au niveau des partenaires au développement. Les échanges au cours de cette conférence étaient très ouverts et participatifs. Les sujets abordés étaient extrêmement importants pour nos pays. Je vous invite donc à lire les conclusions de la conférence, pour plus de détails sur les retombées pour nos pays.

En marge de la conférence sur le GAFSP, j'ai prononcé une allocution sur les nouveaux défis du financement du développement. J'ai aussi pris part à des rencontres de hauts niveaux avec les acteurs du secteur privé allemand pour les inviter à renforcer leur présence dans nos pays. Nous avons eu des discussions très intéressantes qui pourraient déboucher sur des opérations innovantes et structurantes pour nos pays. J'aurai l'occasion de vous rendre compte des futurs développements sur ce dossier. En attendant, je vous invite à prendre connaissance des résultats préliminaires de ces rencontres.

Les nouvelles technologies occupent une place de plus en plus importante dans la transformation économique et sociale de nos pays. Dans ce cadre, le Groupe de la Banque mondiale a créé un laboratoire de technologie et d'innovation qui a pour mission d'aider les équipes de projet de la Banque à introduire les nouvelles technologies dans toutes les opérations de la Banque. Je me suis rendu au laboratoire en compagnie de toute mon équipe pour comprendre son fonctionnement et m'enquérir de ce qu'il peut apporter à nos pays pour accélérer leur développement.

Dans le cadre de la préparation du prochain forum sur le financement du développement (FFD) qui se tiendra du 15 au 18 avril 2019 au siège des Nations Unies à New York, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a tenu une réunion de consultation avec le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Vous trouverez dans ce numéro, le compte rendu de cette consultation.

J'ai jugé également utile de porter à votre connaissance, la session d'orientation organisée à l'intention du nouveau Conseil d'Administration par la Direction Générale du Groupe indépendant d'évaluation (IEG) de la Banque mondiale en vue de familiariser les Administrateurs avec le rôle et la fonction de cette institution au sein de la Banque.

Enfin, je voudrais exhorter tous nos pays à présenter des candidats à la prochaine cohorte du programme de renforcement des capacités dans le cadre de la voix et de la participation des pays en développement et ceux en transition vers l'économie de marché. L'appel à candidature pour la 16<sup>ème</sup> cohorte sera adressé incessamment à tous les Gouverneurs représentant les pays concernés. Ce programme important de renforcement des capacités qui a été lancé en 2005 par le Conseil d'administration offre un séjour de 6 mois aux fonctionnaires de nos pays dans les départements de la Banque mondiale, afin de les familiariser davantage avec les opérations de l'institution et le financement du développement. Le nombre de candidatures venant de nos pays ayant considérablement baissé ces dernières années, j'ai voulu profiter de cette tribune pour lancer un appel à la relance de la forte participation dont nos pays ont fait preuve au début de ce programme. Le présent numéro du Bulletin donne un aperçu de l'historique et des caractéristiques de ce programme.



Jean-Claude TCHATCHOUANG

## MOBILISATION DE RESSOURCES POUR LE SECTEUR AGRICOLE

La 14<sup>ème</sup> réunion du Comité directeur du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité Alimentaire (GAFSP) s'est ouverte le 15 janvier 2019 à Berlin sous la coprésidence de Mr. Stefan SCHMITZ, de l'agence d'exécution du ministère de la coopération allemande (BMZ) et de M<sup>me</sup> Iris KREBBER de l'agence de la coopération du Royaume-Uni (DFID). La réunion s'est déroulée en présence d'une dizaine de partenaires et bailleurs de fonds ; de 7 représentants régionaux du GAFSP ; des représentants d'agences d'exécution du GAFSP et de la société civile. Étaient également présents, MM. Ollly BUSTON et Sergius SEEBOHM, représentant la firme « Future Advocacy » chargée de la mobilisation des ressources.



Session Plénière. Déroulement des travaux de la 14<sup>ème</sup> rencontre du Comité directeur du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), les 16 et 17 janvier 2019.

### QU'EST CE QUE LE GAFSP ?

Le programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) est un partenariat mondial basé sur la demande des pays bénéficiaires et un mécanisme de financement multilatéral rentable et flexible dédié à la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans les pays en développement. Conformément à l'objectif de développement durable 2 (ODD2), le GAFSP soutient une agriculture résiliente et durable qui profite aux petits exploitants agricoles pauvres et vulnérables, en particulier aux femmes et aux jeunes, et les autonomise.

Le GAFSP met à disposition des ressources d'aide au développement et utilise un cadre commun pour les répartir sélectivement là où ils sont les plus nécessaires, efficaces et catalytiques, conformément aux priorités des pays et aux opportunités du secteur privé.

Le GAFSP est géré collectivement par les parties prenantes du développement agricole. Les petites organisations paysannes et les ONG participent à la prise de décisions aux côtés des donateurs et des bénéficiaires et contribuent à leurs connaissances et à leur expertise locale. Cette configuration unique permet au GAFSP d'aligner les donateurs et d'harmoniser leurs approches derrière un cadre commun, et de favoriser la responsabilisation mutuelle, l'échange d'informations et l'apprentissage au sein et au-delà du GAFSP.

Le Bureau était représenté à la réunion du Comité Directeur du GAFSP par l'Administrateur Jean Claude TCHATCHOUANG et Madame Mamou, EHUI, conseillère principale de l'Administrateur.

Trois sujets étaient à l'ordre du jour de la réunion, à savoir :  
1) l'adoption du quatrième appel à proposition aux pays membres pour bénéficier des ressources du GAFSP ;  
2) l'adoption du nouveau cadre opérationnel du GAFSP ; et  
3) l'adoption du plan stratégique sur la mobilisation des ressources au titre du prochain cycle du GAFSP. Compte tenu de l'importance des sujets à l'ordre du jour, les représentants

régionaux ont produit une déclaration écrite conjointe dans laquelle ils réitèrent leur appui aux réformes en cours sur le fonctionnement du GAFSP et expriment leurs vœux pour une reconstitution forte des ressources de ce programme. Cette déclaration conjointe a été lue par l'Administrateur TCHATCHOUANG, à la demande des représentants régionaux.

Sur le premier point de l'ordre du jour de la réunion, l'Administrateur a accueilli favorablement la décision du Comité directeur de cibler exclusivement les États fragiles pour le quatrième appel à propositions. En circonscrivant donc cet appel uniquement aux États fragiles, le nombre potentiel de

demandes s'en trouvera réduit, ce qui aura pour effet d'accroître les chances d'accès au financement pour les États fragiles. Cette décision a une implication très positive pour l'Afrique et les pays de notre groupe, d'autant plus que si on s'en tient à la classification de la Banque mondiale, 14 pays africains sur 26 (dont 10 issus de notre groupe) remplissent les critères de fragilité. Pour tenir compte des caractéristiques des États fragiles, il a été recommandé d'assouplir les critères d'éligibilité en vue de faciliter l'accès de ces États aux ressources. Le quatrième appel à proposition a été adopté à l'unanimité.

Le deuxième point de discussion a porté sur l'opérationnalisation du modèle de financement et de gouvernance dit « scénario 1B ». Ce scénario est celui qui avait été retenu lors des discussions de la dernière rencontre du Comité ; il propose une approche holistique et inclusive. Il offre par conséquent plus de potentiel pour la maximisation des synergies entre les guichets public et privé. L'administrateur a réitéré son soutien à ce scénario qui a été finalement adopté à l'unanimité.

Quant à la mobilisation des ressources, les pays bénéficiaires et les partenaires ont : i) réitéré leur soutien au GAFSP ; ii) souligné son rôle dans le processus de financement des agendas de développement de nos pays ; et iii) mis en exergue sa capacité à s'adapter au changement, tout en privilégiant la participation des parties prenantes à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets ou de la réflexion sur les ajustements à apporter au programme.

À l'issue des discussions, le plan présenté par MM. Olly BUSTON et Sergius SEEBOHM, pour la mobilisation d'un montant global de 1,5 milliard de dollars EU a été adopté par le Comité. Ce plan est assorti d'une stratégie qui implique toutes les parties prenantes, y compris les pays récipiendaires du GAFSP. L'Administrateur TCHATCHOUANG a accepté de s'impliquer davantage dans le processus de mobilisation des ressources, et d'organiser un événement en marge des réunions de printemps, qu'il co-présidera avec l'Administrateur allemand.

## LE GAFSP 10 ANS APRÈS, QUELS ENSEIGNEMENTS ?

PAR DJIME ADOUM<sup>1</sup>



Au moment où l'on parle de la deuxième reconstitution du GAFSP, il me semble opportun, d'une part, de partager mon point de vue en tant que représentant de 23 pays bénéficiaires du GAFSP sur le rôle de cet instrument pour les pays africains, surtout ceux de notre groupe et, d'autre part, de jeter un regard sur son avenir.

D'abord, il importe de rappeler que le GAFSP est un fonds fiduciaire multi-bailleurs d'une valeur de 1,5 milliard de dollars mis en place par une dizaine de bailleurs de fonds lors de la conférence du G8 tenue en juillet 2009 en Italie. L'objectif principal était d'aider les pays à atténuer l'effet de la crise alimentaire de 2008 qui avait secoué les pays en développement et de soutenir par la suite le financement des plans nationaux. Il s'agit donc d'un programme qui couvre pratiquement tous les aspects de la chaîne des valeurs du secteur agricole, allant de la productivité à la transformation.

En terme opérationnel, le GAFSP vise l'évaluation et le financement des projets qui soutiennent les plans nationaux et implique les agriculteurs et la société civile dans les processus de décision et de mise en œuvre. Il constitue donc un outil de développement inclusif qui s'adapte au changement et privilégie la participation des parties prenantes à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'élaboration, de la mise en œuvre des projets ou de la réflexion sur les ajustements à faire sur le programme.

Chaque année, en vue de s'assurer de la bonne gestion du programme, un comité directeur composé de toutes les parties prenantes —notamment les bailleurs de fonds, la société civile, les agences de supervision des projets, les représentants des pays bénéficiaires, les institutions financières de développement et autres institutions internationales, telles les Nations Unies— se réunit pour délibérer. Ce comité constitue l'organe de décision, seul

<sup>1</sup> « Secrétaire exécutif du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation du Tchad ; Représentant régional du Groupe Afrique II de la Banque mondiale au sein du Comité directeur du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP).

habilité à se prononcer sur la pertinence de la gestion, et l'allocation des fonds sur recommandation du groupe d'experts indépendants, selon des critères d'éligibilité acceptés par tous les membres.

## **Dix ans après la mise en place du GAFSP, son bilan en Afrique est tout à fait satisfaisant. Il peut s'illustrer en deux points majeurs :**

En premier lieu, le GAFSP constitue l'un des programmes au niveau mondial qui a donné de la visibilité au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) sur le terrain. En effet, une des particularités du GAFSP est la priorité que ce programme accorde aux initiatives pays telles que le PDDAA ainsi qu'à tout autre aspect qui garantit une participation inclusive à l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Il convient de saluer le rôle que les représentants africains ont joué, par le passé, en s'assurant de l'alignement des propositions de projets sur le processus du PDDAA, comme l'un des critères de sélections des pays africains. Pour formuler une demande de financement au titre du GAFSP, un pays africain devrait avoir élaboré un plan d'investissement post-pacte au titre du PDDAA, qui doit être suivi d'un rapport d'examen technique et d'une réunion de travail sur le programme. C'est un principe inviolable auquel nous tenons et que nous devons défendre lors de toutes les rencontres, quelles que soient les réformes du GAFSP en perspective.

Le deuxième point est que la prise en compte du PDDAA est directement liée à l'origine des performances que les pays africains ont pu enregistrer. Grâce à la prise en compte du PDDAA, plus de 60 % des ressources ont été engagées dans le financement de 60 projets dans 22 pays d'Afrique subsaharienne pour un montant de 770 millions sous forme de dons aux gouvernements, avec 183 millions pour les agro-entrepreneurs et 10 millions pour les associations et faitières. Sur ce montant, 11 pays du Groupe Afrique II ont bénéficié de 12 projets pour un montant de 341 millions sous forme de dons aux gouvernements, avec 73 millions aux agro-entrepreneurs et 7 millions aux associations et coopératives agricoles dans nos pays. Malgré ces résultats, bon nombre de défis restent à relever pour optimiser les dons du GAFSP octroyés à nos pays.

L'avenir du GAFSP dépendra donc de sa capacité d'optimiser, en servant de levier pour attirer des ressources privées et maximiser les montants investis dans les projets.

Afin d'avoir un plus grand impact des projets du GAFSP, il faudra plus de synergies entre les deux guichets faisant partie de la structure de sa gouvernance. C'est de là que découle l'importance d'une réforme qui pourrait repositionner le GAFSP pour qu'il soit en mesure de mieux jouer son rôle de soutien aux plans d'investissement et servir également de levier pour le développement du secteur privé si nécessaire pour la transformation de l'agriculture africaine.

Avec le soutien des représentants régionaux, le comité de direction a entamé il y a un an, une réforme d'envergure portant sur le modèle de financement, la gouvernance et le fonctionnement du GAFSP.

À terme, cette réforme, devrait permettre un renforcement de l'importance et du rôle du secteur privé, l'adoption d'une approche holistique et inclusive en offrant plus de possibilité de maximisation des synergies entre les guichets public et privé, tout en maintenant le PDDAA comme partie intégrante des critères d'allocation qui accordent la priorité aux pays africains emprunteurs de l'IDA.

Outre les réformes structurelles, le quatrième appel à proposition ciblera exclusivement les États fragiles. Il s'agit là d'une décision salubre qui est tout à fait justifiée dans la mesure où les évaluations des projets existants du GAFSP ont montré que seulement 26 % des États classés comme étant fragiles (8 pays sur les 31 bénéficiaires) avaient pu bénéficier des fonds du GAFSP. En circonscrivant donc cet appel uniquement aux États fragiles, le nombre potentiel de demandes s'en trouvera réduit, ce qui aura pour effet d'accroître les chances des États fragiles d'accéder au financement. Cette décision a une implication très positive pour l'Afrique et les pays de notre groupe, d'autant plus que si on s'en tient à la classification de la Banque mondiale, seulement 14 pays africains sur 39 (dont 10 dans le Groupe Afrique II) remplissent les critères de fragilité. Nous nous attèlerons donc à aider ces 10 pays fragiles à préparer et présenter de très bonnes propositions pour accroître leur chance de réussite.

L'avenir du GAFSP dépend non seulement de la réussite de cette réforme, mais aussi du succès de la mobilisation des ressources au titre de la deuxième reconstitution qui sera lancée au début de cette année.

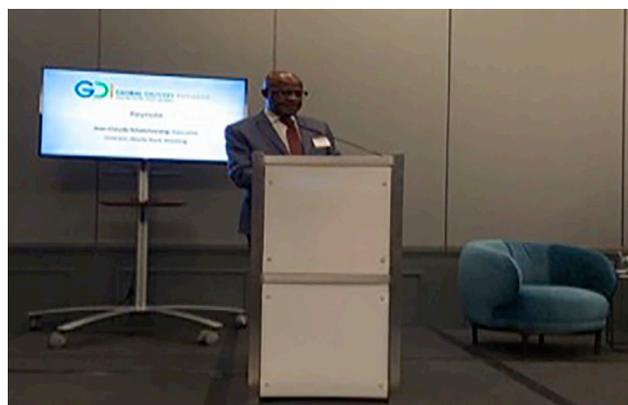
Nous souhaitons donc une reconstitution robuste à même de faire face aux défis émergents que sont la fragilité, la famine et l'insécurité alimentaire dans le Sahel, la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et le Lac Tchad. Je saisis la présente opportunité pour attirer l'attention de tous sur le fait que les statistiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont très inquiétantes pour les pays africains. Nous devons accélérer le processus d'analyse des projets

et d'octroi de financement ainsi que d'encadrement dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets. Cette démarche nous permettra d'aller vite vers l'atteinte des objectifs de développement, et ce, bien que la cible de 2030 semble de plus en plus problématique. Là où d'autres parties du monde ont réalisé des progrès notables, les régions de l'Afrique, faut-il le rappeler, ont plutôt enregistré un recul.

## FAIRE LE DÉVELOPPEMENT DIFFÉREMENT

En marge de la réunion du Comité directeur du GAFSP et à l'invitation du « *Global Delivery Initiative* » (GDI) et du groupe de réflexion « *Doing Development Differently* », l'Administrateur Jean-Claude TCHATCHOUANG a prononcé une allocution le 18 janvier 2019 sur les nouveaux défis du développement et la réponse que le Groupe de la Banque mondiale (GBM) y apporte. Cette intervention a eu lieu dans le cadre de la conférence que le GDI organise chaque année pour discuter des voies et moyens d'améliorer l'efficacité de l'aide et l'impact des actions des bailleurs de fonds sur le terrain. Au cours de sa présentation, l'Administrateur a invité les acteurs du développement à une mise à jour de l'agenda post-2015 pour tenir compte des évolutions récentes, parmi lesquelles : i) le changement du paysage de l'extrême pauvreté qui est maintenant plus concentrée en Afrique ; ii) la recrudescence des conflits et l'afflux des réfugiés ; iii) les changements climatiques ; et iv) l'émergence de la Chine. Compte tenu de ces évolutions, le financement du développement devrait s'inscrire dans un cadre plus vaste que celui ayant guidé l'agenda post-2015.

Pour illustrer comment la Banque mondiale a diversifié et modifié ses outils pour faire face à ces nouveaux défis, l'Administrateur a donné entre autres, les exemples suivants : i) l'optimisation de l'utilisation du bilan de l'IDA, ce qui a permis à la Banque d'augmenter de 50 % l'enveloppe globale pour le cycle de l'IDA18 ; ii) le doublement de l'aide financière globale destinée aux pays exposés à des risques actuels ou croissants de fragilité, et ce, grâce à une plus forte orientation vers la pauvreté de la formule d'allocation basée sur la performance (PBA) ; iii) le triplement de l'allocation minimale consacrée aux petit pays insulaires ;



L'Administrateur lors la conférence organisée conjointement par « *Global Delivery Initiative* » et le groupe de réflexion « *Doing Development Differently* », le 18 janvier 2019.

iv) la création d'un sous-guichet régional pour l'aide aux réfugiés ; v) l'accroissement des financements destinés à la préparation et à la réponse aux crises ; et vi) la mise en place d'un guichet de promotion du secteur privé, pour mobiliser davantage d'investissements du secteur privé en faveur des pays IDA.

Les échanges avec les participants ont été concentrés sur : i) les innovations de la Banque visant à accélérer la mise en œuvre des projets et programmes ; ii) le nexus entre l'émergence de la Chine et la question de la vulnérabilité et de l'augmentation de la dette des pays africains ; iii) la question de l'impact des actions de développement, du modèle d'engagement de la Banque mondiale et de la décentralisation ; iv) le nouveau paysage de la pauvreté en Afrique et sa corrélation avec le processus démocratique.

## PLAIDOYER POUR PLUS DE PRÉSENCE DU SECTEUR PRIVÉ ALLEMAND EN AFRIQUE

En marge de la réunion du Comité directeur du GAFSP, l'Administrateur TCHATCHOUANG a eu des entretiens avec des responsables du secteur privé allemand. Le premier entretien s'est tenu le 15 janvier 2019 avec M. Mario OHOVEN, Président de la Fédération des PME de l'Union Européenne et de l'Association des PME allemandes, en présence de plusieurs membres de cette association. Après avoir souhaité la bienvenue à l'Administrateur, le président OHOVEN a exposé les grands chantiers de la Fédération et de l'Association, ainsi que les efforts déployés pour renforcer la coopération entre les entreprises allemandes et les PME africaines.

À son tour, l'Administrateur s'est félicité des efforts en cours. Il a mis en relief les opportunités d'affaires qui existent en Afrique, et a invité ses interlocuteurs à renforcer la présence des PME allemandes en Afrique. Il a exposé les efforts entrepris par la Banque pour améliorer le climat des affaires en Afrique.

Au terme de l'entretien, les deux parties ont convenues de : 1) la création d'une plateforme pour permettre aux PME allemandes et africaines, qui ont un intérêt commun dans des secteurs précis, de nouer un dialogue sur les opportunités d'affaires. Les rencontres qui résulteront de cette plateforme permettront à chaque PME de trouver



L'Administrateur Jean-Claude Tchatchouang avec Mario Ohoven, Président de la Fédération des PME de l'Union Européenne et l'Association des PME allemandes, le 15 janvier 2019 au siège de la BMW, à Berlin.

facilement des partenaires pour entreprendre des projets ou nouer des relations d'affaires ; 2) la définition des modalités de partenariat et du mécanisme de collaboration de la plateforme ; y compris le rôle des gouvernements et de l'UE ; iii) la participation de l'Administrateur au sommet UE/Afrique sur les PME qui se tiendra le 21 mars 2019 à Bruxelles.

Le deuxième entretien a eu lieu le 16 janvier 2019 avec Michael OOS, Directeur du Département du secteur privé à la GIZ et Thomas ROLF, Chef de projet de création d'emplois et de transformation économique à la GIZ, l'agence d'exécution des programmes du Ministère de la Coopération allemande. Au cours de cet entretien, les responsables de la GIZ ont souligné l'importance stratégique croissante du gouvernement allemand en Afrique, ainsi que l'ambition de la GIZ qui est de soutenir le compact du G20 à travers la mise en œuvre de l'initiative spéciale sur la création de l'emploi et la transformation économique pour l'Afrique. L'Administrateur a souligné les opportunités d'investissements en Afrique, les initiatives que le GBM est en train de prendre pour réduire les risques et faciliter l'installation des investisseurs privés étrangers en Afrique. Les échanges se sont ensuite focalisés sur : i) les domaines d'activités de l'initiative reposant sur



L'Administrateur Jean-Claude Tchatchouang avec Michael Oos Directeur du Département du secteur privé (droite de la photo) et Thomas Rolf, Chef de projet de création d'emplois et de transformation économique (gauche) à la GIZ, l'agence d'exécution des programmes du Ministère de la Coopération allemande le 16 janvier 2019. Au centre Mr. Horst Fischer, professeur à l'université Columbia, New York.

l'approche de la théorie des *clusters*<sup>2</sup> et le développement des pôles de croissance et des parcs industriels, avec des exemples existants dans 7 pays africains dont deux de notre groupe (Sénégal et Côte d'Ivoire) ; ii) la nécessité d'étendre la mise en œuvre de l'initiative au niveau régional.

L'Administrateur et les responsables de la GIZ se sont accordés sur : 1) la conception et la mise en œuvre d'un projet régional de deux clusters-automotive et agro-industrie ; et 2) la tenue d'une rencontre soit en marge du sommet UE/Afrique en mars 2019, soit ailleurs, avec des entreprises allemandes dans le but d'approfondir les discussions sur les modalités de mise en œuvre du projet régional.

## PROCESSUS DE SÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE (SUITE)

Le processus de sélection du Président du Groupe de la Banque mondiale se poursuit. Le Conseil d'administration a préparé à l'attention du personnel les questions et réponses suivantes :

### 1 – Quels sont les critères pour un bon candidat au poste de Président de la Banque mondiale ?

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale s'engage à mettre en place un processus ouvert, transparent et basé sur le mérite. Les candidats potentiels doivent faire preuve d'un leadership et d'une expérience dans la gestion d'une grande institution avec une exposition à l'international et une bonne connaissance du secteur public. La capacité à articuler une vision claire de la mission de développement du Groupe de la Banque mondiale, un engagement ferme sur le multilatéralisme, et une aptitude à communiquer avec diplomatie, sont de bons atouts. L'impartialité et l'objectivité dans l'exercice de la fonction seront bien appréciées.

### 2 – Dans quelles mesures le Conseil d'administration peut amener le nouveau Président à respecter les engagements déjà en place ?

Les Administrateurs ont déjà convenu que le candidat doit s'engager à mettre en œuvre les dispositions convenues dans le document sur la « Vision du futur » et sur l'augmentation du capital conformément au concept d'un financement durable pour un développement durable.

### 3 – Est-ce que les administrateurs accorderont de l'importance aux aspects tels que la diversité du genre et de nationalité ?

Les candidats doivent être originaires des pays membres du groupe de la Banque mondiale. Les candidats qualifiés seront considérés pour la sélection, indépendamment de leur genre et de leur nationalité.

### 4 – Quelle est la période de sélection ?

La période de soumission des candidatures est prévue du 7 février au 14 mars 2019. Les candidatures peuvent être déposées soit à travers les Administrateurs, soit à travers les Gouverneurs qui passeront par leurs Administrateurs.

### 5 – Dans quelles mesures et comment les Administrateurs tiendront compte des avis du personnel ?

Le personnel peut contacter les Administrateurs respectifs représentant leurs pays ou soumettre leurs commentaires directement au doyen du Conseil d'administration, M. Merza HASAN à [mhasan@worldbank.org](mailto:mhasan@worldbank.org). Le Bureau du doyen compilera les observations du personnel et les partagera avec l'ensemble du Conseil d'administration.

### 6 – Combien de candidats seront présélectionnés pour la suite du processus ?

Les Administrateurs décideront d'une liste d'au plus trois candidats à retenir sur la liste de toutes les candidatures qui seront déposées.

### 7 – Est-ce que les noms des candidats présélectionnés seront publiés ?

Le Conseil d'Administration publiera les noms des candidats présélectionnés avec leur accord.

<sup>2</sup> Le « cluster » est défini comme une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'agences professionnels.

8 – Comment les États-Unis participeront-ils à ce processus alors qu'ils n'ont pas d'Administrateur désigné ?

Le Bureau de l'Administrateur américain est actuellement géré par l'Administrateur Suppléant, M. Erik BETHEL, nommé par le Président américain et confirmé par le sénat. Il représente les États-Unis au Conseil d'administration et participera au processus de sélection. Comme spécifié dans les statuts de la Banque, quand le poste d'Administrateur est vacant, l'Administrateur Suppléant exerce le plein pouvoir.

9 – Que disent les statuts sur la possibilité de désigner un Président intérimaire pour assurer la période restante du mandat d'un Président démissionnaire ?

Les statuts de la Banque et les accords ne contiennent aucune disposition sur la succession ou la désignation d'un Président intérimaire. En conséquence, à la suite de la démission du Président KIM de la Présidence du Groupe de la Banque mondiale à compter du 1er février 2019, le Conseil a demandé à la Directrice Générale (CEO) de la Banque mondiale, M<sup>me</sup> Kritalina GIORGIEVA, d'assurer l'intérim jusqu'à la désignation du nouveau Président.

10 – Comment fonctionne le pouvoir de vote ?

Les candidats présélectionnés auront formellement un entretien avec le Conseil d'administration, conformément aux dispositions adoptées le 21 mars 2011 par le Conseil d'administration. Bien que le Conseil soit appelé à désigner le Président de la Banque à la suite d'un vote à majorité simple, les Administrateurs souhaitent parvenir à un vote consensuel.

11 – Est-ce que le Conseil d'administration peut modifier le prochain contrat du Président pour y inclure une durée de préavis pour les démissions ?

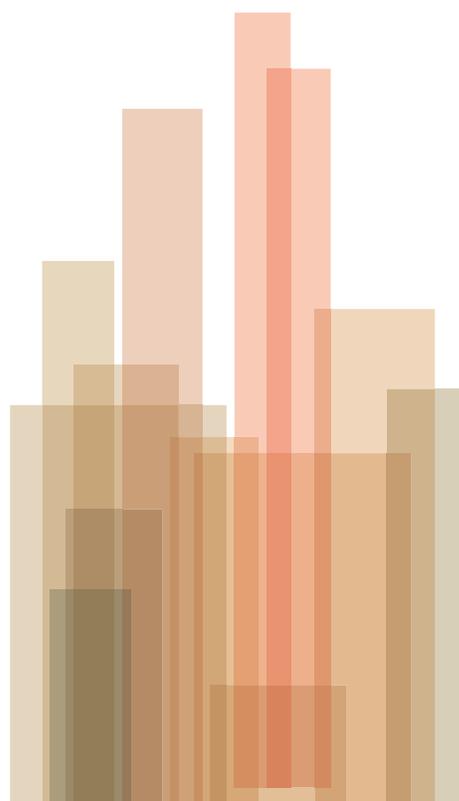
Le contrat de chaque Président de la Banque est négocié par le Conseil d'Administration à l'intérieur d'un cadre arrêté par le Conseil des Gouverneurs. La présente sélection, tout comme les précédentes d'ailleurs, offre l'occasion de refléter les leçons tirées du passé dans le nouveau contrat. Les statuts indiquent que le contrat initial d'un Président de la Banque mondiale sera d'une durée de 5 ans. Toute reconduction sera pour la même durée ou une durée plus courte.

12 – Le processus de sélection du Président de la Banque mondiale a-t-il un lien quelconque avec celui de l'augmentation du capital ?

Une augmentation historique de capital de 13 milliards USD a été décidée par les actionnaires lors des réunions de printemps 2018, et mentionnée dans le Communiqué du Comité de développement. Le processus de sélection du Président n'est en aucun cas lié au processus d'augmentation du capital.

13 – Quand connaîtra-t-on le nouveau Président de la Banque ?

Le Conseil d'administration s'entretiendra formellement avec chaque candidat présélectionné, dans la perspective de désigner le nouveau Président avant les réunions de Printemps 2019.



# FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Dans le but de mieux préparer et de s'accorder sur les sujets de discussion du « Spring Dialogue » et du forum sur le financement du développement (FFD) qui se tiendront du 15 au 18 avril, 2019 au siège des Nations Unies, un déjeuner de travail a regroupé les membres du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et ceux du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM) le 17 janvier 2019 à Washington, DC.

Le Bureau de l'ECOSOC et le Conseil d'Administration du GBM voulaient s'assurer que les sujets de discussion à retenir permettront d'aboutir à : i) un dialogue interactif qui favorise la compréhension mutuelle et la cohérence des politiques entre les institutions financières et commerciales internationales et à ; ii) un forum FFD qui ait un impact maximum dans le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba. Sur la base de ces considérations, les trois thèmes proposés et retenus sont : 1) Vulnérabilités de la dette publique et les ODD ; 2) Fintech et inclusion financière ; et 3) L'avenir du travail et la création d'emplois. Les deux premiers sujets seront discutés lors du dialogue interactif du forum FFD. Le troisième sujet sera examiné lors du déjeuner offert par le Président de l'ECOSOC aux Administrateurs.

Les intervenants ont trouvé que les trois sujets retenus étaient pertinents et permettront de mieux mener les discussions qui assurent un meilleur suivi et évaluation pour l'atteinte des ODD. Ils ont aussi relevé que ces sujets sont au cœur du travail du GBM. Toutefois, il aurait pu être intéressant d'avoir un sujet spécifique qui aborde la manière de procéder en vue d'atteindre les ODD dans les pays fragiles.

Par ailleurs, le Doyen du Conseil d'administration de la Banque mondiale, M. Merza HASAN, a appelé à une plus grande attention sur la manière de vouloir atteindre les ODD. En effet, le secteur privé doit être plus et mieux impliqué, l'aide publique au développement ne suffit pas et la mobilisation des ressources intérieures doit s'intensifier. Tout comme le Vice-Président Principal du GBM, Mahmoud MOHIELDIN, il a souligné l'excellent partenariat et de collaboration entre l'ONU et le GBM. En effet, depuis la rencontre sur le financement du développement d'Addis Abeba en 2015 et l'adoption des ODD aux Nations Unies, la plupart des bureaux des Administrateurs du GBM assistent chaque année aux dialogues de printemps et aux fora FFD de New York.

D'autres interventions ont été très bien accueillies. L'ancien Président de l'ECOSOC, ambassadeur de la Zambie auprès de l'ONU, a notamment déploré le manque d'engagement réel des dirigeants du secteur privé en Afrique. En effet, la perception du risque est souvent erronée et en contradiction avec les réalités du continent. Il a souligné que si les opportunités d'affaire ne sont pas bien saisies et si un dialogue franc sur les défis typiques du continent n'est pas mené au niveau de l'ONU, les économies africaines auront plus de difficultés à atteindre les ODD d'ici 2030. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de s'attaquer aux flux financiers illicites et à la corruption, qui constituent une éviction de l'argent que les gouvernements auraient pu utiliser pour atteindre les ODD. Tout en notant le manque ou la faible participation du secteur privé aux manifestations relatives aux ODD, le Représentant permanent du Canada a souligné que le GBM doit jouer un plus grand rôle pour aider les pays à faire en sorte que les projets soient financés dans le but d'atteindre les ODD.

## 1. Vulnérabilités de la dette publique et les ODD

Le premier sujet proposé met l'accent sur les vulnérabilités de la dette publique. Les besoins de financement pour les ODD sont énormes, mais de nombreux pays ne sont pas en mesure de mobiliser des ressources en raison du fardeau de leur dette publique. La dette publique a joué un rôle important dans la hausse du niveau de la dette mondiale globale à des niveaux sans précédent. Les vulnérabilités persistantes et émergentes aux chocs internes et externes, y compris celles liées aux catastrophes naturelles et à d'autres facteurs non économiques, peuvent être le facteur déterminant pour pousser les pays développés et les pays en développement dans un nouveau cycle de crises de la dette, constituant une menace essentielle pour la mise en œuvre de l'agenda 2030. En outre, il est possible de mener des actions complémentaires pour mieux soutenir la gestion et la viabilité de la dette, notamment en améliorant la mobilisation des ressources nationales tout en luttant contre les inégalités, par le biais de réformes fiscales, de renforcement des administrations fiscales, de la réduction des flux financiers illicites, du renforcement de l'utilisation efficace du financement mixte dans les investissements en infrastructure, et attirer des financements du secteur privé alignés sur le développement durable. La communauté internationale doit donc faire avancer les débats sur les moyens de parvenir à la viabilité de la dette, de réduire le surendettement et de remédier aux vulnérabilités.

Le sujet est lié à tous les objectifs de développement durable, y compris ceux faisant l'objet d'un examen approfondi. L'augmentation des niveaux d'endettement aura également une incidence sur la capacité de bâtir des sociétés équitables et inclusives, en soulignant la pertinence du thème de la session de l'ECOSOC de 2019. Le sujet pourrait approfondir la discussion issue du dialogue interactif du Forum FdD de 2018 sur le thème « Risques de catastrophe et résilience ».

## 2. Fintech et inclusion financière

Pour assurer un meilleur alignement sur les processus pertinents, le deuxième sujet de discussion veut élargir le débat sur la Fintech en mettant l'accent sur l'inclusion financière. Les technologies financières ont permis à un nombre croissant de personnes dans les pays en développement d'accéder à des services financiers. En outre, Fintech encourage l'accès des ménages et des petites et moyennes entreprises aux produits de crédit et d'assurance. Cependant, la Fintech pose également des problèmes pour les régulateurs et la protection des consommateurs. Il est donc impératif d'adapter la réglementation et la surveillance des systèmes financiers au nombre croissant d'acteurs et de produits Fintech. En outre, le nombre de relations des banques correspondantes dans le monde est en baisse. Dans ce contexte, Fintech peut aider à réduire la perte de services de correspondance et à soutenir le flux des envois de fonds mondiaux. Sur ces questions, la coordination et la coopération internationales seront essentielles en raison des caractéristiques et de l'impact transfrontaliers de la Fintech.

Outre ses racines solides dans le processus de financement du développement, le sujet aborde les ODD 8 (« Promouvoir une croissance économique soutenue »), Dix (« Inégalité »)

et 16 « Sociétés inclusives »). Il s'inscrit également dans le thème de la session de l'ECOSOC de 2019 et est lié aux efforts déployés pour combler le déficit d'investissement dans les ODD.

## 3. L'avenir du travail et la création d'emplois

Le troisième sujet proposé se focalise sur question de la protection sociale en relation avec l'avenir du travail. En cette période d'insécurité économique et financière croissante, la protection sociale peut jouer un rôle clé pour assurer un soutien essentiel aux personnes les plus vulnérables. La protection sociale dépend de la volonté politique, de la capacité institutionnelle ainsi que d'un environnement fiscal favorable. Bien que des progrès aient été réalisés ces dernières années, de nombreux pays n'ont toujours pas mis en place de mécanismes de protection sociale adéquats.

Dans ce contexte, l'avenir du travail est un problème important qui affecte les citoyens des pays développés et en développement. Les incertitudes sont causées par une automatisation accrue, des modèles de travail changeants (« économie de marché ») et des revenus stagnants. Les discussions au niveau international sur la manière de permettre aux pays en développement, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations spéciales, de mettre en œuvre des mesures de protection sociale et de faire face au futur du travail seront essentielles pour que personne ne soit laissé pour compte.

Le sujet est aligné sur les ODD 8 (« Un travail décent pour tous ») et 10 (« Inégalité »), ainsi qu'au thème de la session de l'ECOSOC de 2019. En outre, il peut être lié à la discussion sur les cadres de financement nationaux et présente également un intérêt majeur pour les organisations de la société civile.

## EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT : GROS PLAN SUR LE GROUPE INDÉPENDANT D'ÉVALUATION (IEG)

Une session d'orientation a été organisée à l'intention du nouveau Conseil d'Administration par la Direction Générale du Groupe indépendant d'évaluation (IEG) le 21 janvier 2019. Le but recherché est de permettre au Conseil d'administration de mieux appréhender le rôle et la fonction de IEG et de se familiariser avec ses principaux produits d'évaluation. Ce fut également l'occasion pour de nombreux

membres du Conseil d'Administration de faire la connaissance de la nouvelle Directrice Générale, Madame Alison EVANS, fraîchement arrivé à la tête de l'institution le 3 janvier 2019.

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG en anglais « *Independent Evaluation Group* ») est l'un des cinq mécanismes de redevabilité et de la bonne gouvernance du Groupe de la

Banque mondiale<sup>3</sup>, née de la fusion en juillet 2006, des trois bureaux d'évaluation de la Banque mondiale, de la Société financière internationale (SFI) et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). C'est une unité indépendante en charge d'évaluer la pertinence et l'efficacité des politiques, programmes et activités opérationnelles du Groupe de la Banque mondiale ainsi que leur contribution au développement.

Les nombreuses évaluations produites par IEG chaque année visent à répondre à deux préoccupations : i) la redevabilité vis-à-vis des actionnaires et autres parties prenantes en général ; et ii) l'apprentissage, notamment par l'utilisation des enseignements tirés des expériences passées pour formuler des nouvelles politiques ou apporter des corrections nécessaires en vue d'améliorer la performance du Groupe de la Banque mondiale.

L'indépendance de IEG est garantie par son rattachement au Conseil d'Administration. Le Directeur Général de l'Évaluation (DGE) relève de l'autorité exclusive du Conseil d'Administration, à travers le comité en charge de l'efficacité du développement (CODE).

## Comment IEG évalue-t-il l'efficacité et la performance ?

De manière pratique, le travail des experts de IEG consiste à analyser les résultats des programmes et projets pour les comparer aux objectifs, critères, normes et attentes initialement retenus. Les projets d'investissement du secteur privé sont principalement évalués en fonction de critères absolus de performance économique et financière et de leur contribution au développement du secteur privé. Les projets du secteur public sont évalués en fonction de la pertinence, l'efficacité et de l'efficience avec lesquelles ils atteignent ou pas leurs objectifs de développement. L'analyse contrefactuelle est également utilisée pour évaluer ce qui aurait pu se passer en l'absence du projet, du programme ou de la politique

Un processus de contrôle à plusieurs niveaux comprenant un examen approfondi des rapports intermédiaires et finaux par des pairs évaluateurs au niveau interne et externes permet de garantir l'assurance qualité des produits de IEG.

## Quel type d'évaluation est produite par IEG ?

Les évaluations produites par IEG s'alignent sur les normes et principes d'évaluation acceptés au niveau international, tels que les normes de qualité pour l'évaluation du développement du Comité d'aide au développement de l'OCDE, les normes de qualité, les standards et principes d'éthique du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (GENU). Après la validation du rapport par le Conseil d'administration, la haute direction du Groupe de la Banque mondiale élabore un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations, lequel fera l'objet d'un suivi annuel jusqu'à la mise en œuvre complète des actions convenues.

Les évaluations de IEG peuvent être regroupées en trois catégories : les évaluations majeures, les évaluations de niveau intermédiaire dit « MESO » et les évaluations axées sur les programmes avec les pays et les projets.

- Les évaluations majeures : il s'agit des principales évaluations corporatives, thématiques et sectorielles, alignées sur les priorités du Groupe de la Banque mondiale. Elles poursuivent deux objectifs que sont : i) mettre en évidence les résultats des programmes et activités du Groupe de la Banque mondiale et leur contribution aux priorités stratégiques et à l'atteinte des deux principaux objectifs de mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.
- Les évaluations de niveau intermédiaire ou « MESO » : de taille généralement plus réduite ; elles ont été introduites récemment (année fiscale 2018) pour répondre aux besoins d'évaluation ponctuels et plus ciblés. Au nombre des évaluations MESO produites en 2018, l'on peut citer l'évaluation de l'expérience de IFC en termes de culture d'entreprise inclusive, ou encore l'évaluation de l'impact financement IDA à l'appui des politiques de développement (DPF).
- L'évaluation de programmes pays (CPE) examine la performance de la Banque dans un pays donné, généralement au cours des quatre ou cinq années précédentes, et rend compte de sa conformité avec les cadres de partenariat pays. Les exemples récents de l'évaluation du programme pays sont ceux du Mexique et du Rwanda qui ont été élaborés au cours de l'année fiscale passée.

<sup>3</sup> Les quatre autres étant : La Vice-présidence de l'Intégrité (INT), Département de l'audit interne (IAD), le Panel d'inspection (IP) et le Bureau du Conseiller-médiateur sur la conformité (CAO).

- L'évaluation des programmes suivant la typologie des pays : Ce type d'évaluations couvre un groupe de pays confrontés à des défis communs et vise à promouvoir l'apprentissage croisé entre les pays et les régions.
- La validation des revues de fin d'exécution et d'apprentissage (CLRR) : il s'agit d'une revue et validation indépendante par IEG du rapport de fin d'exécution du cadre de partenariat pays (CPF). Le CLRR renseigne non seulement sur les résultats atteints par le CPF mais évalue également la performance du GBM. Les Leçon dégagées permettent d'enrichir le nouveau cadre de partenariat.
- Revue des rapports de mise en œuvre, résultats de fin d'exécution (ICRR) : Il s'agit d'une revue et validation des résultats provenant des rapports d'auto-évaluation de fin de mise en œuvre produits par l'équipe de la Banque.
- Rapports d'évaluation de la performance de projet (PPAR) : ce sont des évaluations indépendantes basées sur la revue documentaire de l'auto-évaluation (ICR) et enrichies par résultats recueillies sur les sites des projets lors des visites de terrain et les entretiens semi-structurés avec différentes parties prenantes.
- Le rapport intitulé Résultats et Performance du Groupe de la Banque mondiale (RAP) est préparé chaque année et fournit une évaluation complète de l'efficacité du développement du Groupe de la Banque mondiale, en s'appuyant sur les données du portefeuille de Projets.

## Que peuvent tirer nos pays des rapports de IEG ?

Les évaluations produites par IEG constituent une source importante d'informations, que ce soit sur des thèmes globaux ou sur le plan opérationnel. Ils contiennent des résultats concrets et pertinents destinés aussi bien aux praticiens du développement, aux décideurs ou aux organismes de recherche et institution universitaires.

Les évaluations des programmes pays (CPE) par exemple, constituent un élément important à examiner lorsqu'un pays s'engage dans le processus d'élaboration d'un nouveau cadre de partenariat avec le Groupe de la Banque. En effet, l'analyse de la pertinence de la stratégie du Groupe de la Banque dans un pays et de l'efficacité des instruments financiers et non financiers constituent des sources importantes d'inspiration et de prise de décision. Les enseignements contenus dans les PPARs permettent d'affiner les nouveaux projets voire les orienter vers une réplique ou adaptation dans un autre pays.

IEG encourage et appui le développement des capacités en évaluation et l'existence des systèmes de suivi et d'évaluation efficaces, notamment à travers le partenariat développé avec le Programme international de formation en évaluation du développement (IPDET-PIFED) ainsi que les centres régionaux d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats (CLEAR - Regional Centers for Learning on Evaluation and Results)

Le Bureau de l'Administrateur est à la disposition des Pays pour fournir d'amples informations sur tous les rapports d'évaluation de IEG qui sont également disponibles sur le site internet de l'institution [ieg.worldbankgroup.org](http://ieg.worldbankgroup.org).

## LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DE LA BANQUE MONDIALE

Le jeudi 31 janvier 2019, l'Administrateur, accompagné de l'Administrateur suppléant et des conseillers de son Bureau, a visité le laboratoire de technologie et d'innovation du Groupe de la Banque mondiale.

La mission de ce laboratoire est d'aider les équipes de projet de la Banque mondiale dans l'utilisation des nouvelles technologies au niveau des opérations financés par la Banque. Bien que créé en 2017, le laboratoire commence déjà à tirer des enseignements précieux de ses expériences en matière d'éducation, de services financiers et de traçabilité des chaînes d'approvisionnement agricoles et pharmaceutiques.

L'application la plus innovante développée à ce jour par la Banque, au travers du laboratoire, est l'émission d'une obligation basée sur la *blockchain* (appelée *i-bond*) émise avec l'aide d'une banque australienne qui a permis à la Banque mondiale de lever environ 80 millions de dollars. Pour la Banque mondiale, qui émet entre 50 et 60 milliards de dollars d'obligations par an pour financer le développement durable dans les économies émergentes, la technologie *blockchain* peut rendre le processus plus efficace en réduisant le nombre d'intermédiaires nécessaires. En effet, cette technologie portée par le laboratoire pourrait faciliter les processus entre les nombreux intermédiaires et agents sur le marché des titres

de créance, simplifier la levée de capitaux et la négociation de titres, améliorer l'efficacité opérationnelle et renforcer la supervision réglementaire. Cette application marque un tournant dans les efforts du GBM pour apporter à ses clients les meilleurs conseils sur les risques et opportunités que présentent les technologies de rupture en vue de la réalisation des ODD.

Depuis quelques temps, la Banque expérimente la technologie *blockchain* (chaînes de blocs), afin de trouver des moyens de rendre plus transparente la chaîne d'approvisionnement de l'industrie de l'huile de palme. Dans ce contexte, les *blockchains* peuvent être l'occasion d'utiliser des cryptomonnaies pour encourager les producteurs de noix de palme et les intermédiaires situés entre les fermes et les moulins à entrer des données de meilleure qualité sur les fruits tout au long de la chaîne de valeur.

Une question clé pour l'avenir sera de savoir comment l'unité peut intégrer l'apprentissage et l'innovation au tissu de l'organisation en termes d'acquisition de nouvelles compétences, d'acquisition de nouvelles connaissances et de travail au-delà des frontières.

## CORRESPONDANCE BANCAIRE

**M** Abdel Aziz DAHI, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), a rendu visite à l'Administrateur Jean Claude TCHATOUANG le 25 janvier 2019, en marge d'une mission de consultation sur la correspondance bancaire à Washington. M. DAHI dirigeait une délégation composée de hauts cadres de la BCM et des PDG des banques commerciales en Mauritanie. Les échanges ont essentiellement porté sur le déclin des relations de correspondance bancaire dont souffre actuellement la Mauritanie, à l'instar d'un bon nombre de pays de notre groupe.

Depuis quelques années, les relations de correspondance bancaire, pourtant essentielles aux transferts de fonds vers l'étranger, sont soumises à forte pression, en raison des mesures de réduction de risque (« *derisking* ») prises par les banques en Europe et en Amérique. Il s'avère que de plus en plus de banques internationales choisissent d'interrompre ou de restreindre leurs relations existantes avec d'autres banques plutôt que d'évaluer les risques encourus.

Le prochain défi du laboratoire consistera à inscrire pleinement ses travaux dans le programme plus vaste des technologies de rupture du GBM, établir les fondements, élargir les capacités des institutions et des populations, et exploiter les technologies de rupture pour résoudre les problèmes de développement et gérer les risques.

Pour ce faire, il faudra renforcer les équipes tant techniques que non techniques, qui ont été à la base de la création du laboratoire et qui l'ont aidé à se développer. Cela nécessitera également de l'endurance et de l'engagement de la part des partenaires du laboratoire dans toute l'institution, des développeurs ainsi que des équipes opérationnelles du GBM.

D'ores et déjà, le Bureau de l'Administrateur a pris l'engagement d'organiser une session de travail approfondie avec le laboratoire afin d'identifier les meilleures opportunités d'utiliser rapidement la technologie *blockchain* pour appuyer les initiatives de développement de nos pays. Parmi les pistes de travail, figurent les possibilités de réduction des coûts des transferts, la gestion des fonds de pensions et des institutions de micro finance, ainsi que l'optimisation de la collecte des recettes fiscales.

Le Gouverneur s'est dit préoccupé par cette évolution qui entrave le flux de transferts internationaux de fonds et affecte de facto l'économie locale mauritanienne. Il a toutefois fait part de l'engagement politique de la Mauritanie à participer activement avec la communauté internationale à la dynamique de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de guerre. Pour ce faire, la Mauritanie s'est engagée depuis 2017, avec l'appui de la Banque mondiale, dans un processus d'évaluation nationale des risques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Le Gouverneur s'est dit confiant qu'à terme, ces efforts de mise en conformité du dispositif national de LBC/FT pourront satisfaire aux exigences mondiales de réduction de risque et rétablir les relations de correspondance bancaire.

Le Gouverneur a exhorté l'Administrateur à accompagner les efforts des Autorités mauritaniennes et à œuvrer activement auprès des équipes du Groupe de la Banque mondiale pour la prise en compte des effets du recul des relations avec les correspondants bancaires et permettre la mise en place de programmes visant à suppléer à leur absence.

## PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE LA VOIX ET DE LA REPRÉSENTATION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET EN TRANSITION

En 2002 à Monterrey, les institutions de Bretton Woods ont été instruites par les Gouverneurs d'accroître la voix et la représentation des pays en développement et en transition dans le processus de décision des deux institutions. À la Banque mondiale, en plus du renforcement de leur droit de vote et de leur représentation au sein du Conseil d'Administration, d'autres dispositions ont été prises dont un programme de renforcement des capacités des administrations de ces pays. Mis en place à partir de 2005, ce programme a essentiellement pour objectif d'améliorer la qualité du dialogue entre la Banque et les pays en développement et en transition. Cet objectif est poursuivi par le biais de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires en provenance de ces pays, permettant de renforcer leurs connaissances sur les procédures, les produits et les opérations de la Banque. Ainsi, chaque année, un certain nombre de cadres des pays

en développement et en transition sont placés dans les différents départements de la Banque mondiale, au siège, pour y travailler dans les mêmes conditions que les membres du personnel pour une durée de 6 mois. La préparation de leur formation commence dès leur sélection depuis leurs pays d'origine et se poursuit à leur arrivée à Washington, notamment sur l'apprentissage de la langue anglaise (pour les non anglophones) et les activités de la Banque. La majorité des stagiaires viennent de l'Afrique.

Ce programme en est à sa 15<sup>ème</sup> cohorte, qui compte 9 participants dont un seul originaire de notre groupe, précisément de la Guinée. La fin de leur séjour est prévue pour fin juillet 2019. À la fin de cette 15<sup>ème</sup> cohorte le programme aura enregistré au total 285 participants depuis sa création en 2005. L'appel à candidature pour la 16<sup>ème</sup> cohorte sera lancé dans les semaines qui viennent.

## PROJETS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE QUI CONCERNENT LES PAYS DE NOTRE GROUPE AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

Le 25 janvier 2019 – **BÉNIN** – Projet de démographie et d'autorisation des femmes du Sahel – \$90 millions

Le 7 février 2019 – **RÉPUBLIQUE DU CONGO** – Système de Filets de Sécurité du Projet LISUNGI II – \$22 millions

Le 15 février 2019 – **GUINÉE** – Projet d'intensification de l'accès à l'électricité – \$50 millions

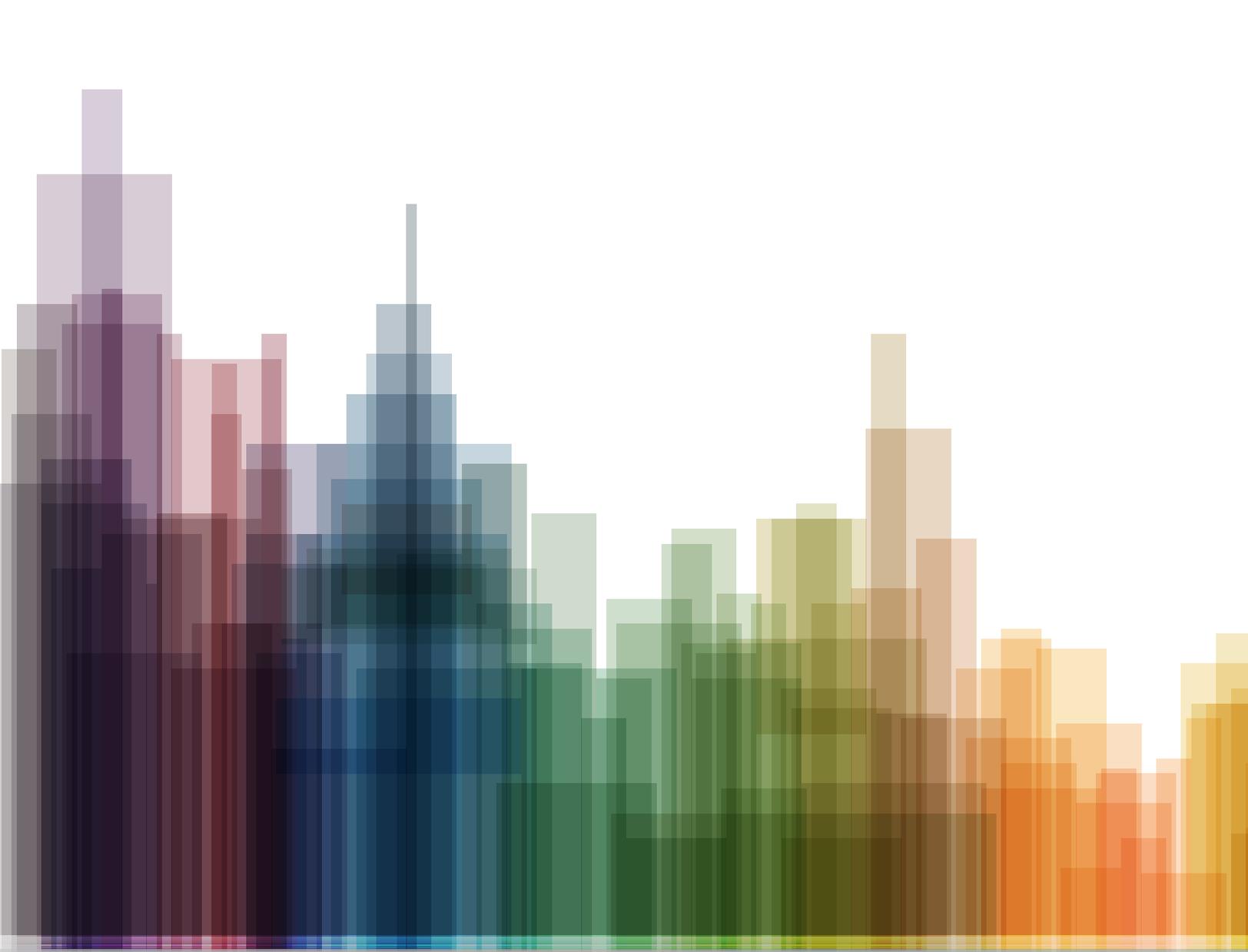
Le 19 février 2019 – **GABON** – Appui budgétaire pour la consolidation des finances publiques – \$200 millions

Le 21 février 2019 – **BÉNIN** – Projet de nutrition et de développement de l'enfant à bas âge – \$50 millions

Le 27 février 2019 – **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO** – Projet de renforcement du système de santé pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile (3<sup>ème</sup> financement additionnel) – \$120 millions

Le 28 février 2019 – **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** – Projet d'urgence pour la fourniture et l'accès à l'électricité – \$65 millions





**LE GROUPE AFRIQUE II** comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé & Príncipe, le Sénégal, le Togo.

**BULLETIN MENSUEL DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II (EDS13)**

**Rédaction** : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

**Édition** : Bureau de l'Administrateur (EDS13)

**Conception graphique** : GCS, Creative Services, Groupe de la Banque mondiale. Illustration © iStock/shuoshu.

**Impression** : Groupe de la Banque mondiale, Washington, DC.

**Pour toute contribution ou suggestion, veuillez contacter Abdoul Karim OURO SAMAH,**

aallasan@worldbank.org, tél. : +1 (202) 458 1158 | fax : +1 (202) 522 1585.

Ce bulletin mensuel est aussi disponible sur le site web du Bureau de l'Administrateur, à l'adresse [www.worldbank.org/eds13](http://www.worldbank.org/eds13).